

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MERCREDI 24 MARS 2020

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
 Louis Waxweiler , Jane White, Marc Joseph, conseillers du CPAS
 Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit, ,
 Arlette De Ridder, Guido Schollen, Jacqueline Moreau, conseiller du CPAS
 conseillers du CPAS
 Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Jane White,

Excusés :

Rudi Seghers, directeur général adjoint

Le président ouvre la séance à 20h00.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 24/02/2021

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 24/02/2021.

A. SEANCE PUBLIQUE

1. Politique et organisation - Notification des décisions du bureau permanent 11/03/2021

Notification des décisions du bureau permanent 11/03/2021

2. Politique et organisation - Assemblée générale Haviland dd. 16.06.2021 - modification des statuts

Le conseil du CPAS nomme le représentant et le suppléant pour représenter le CPAS aux assemblées générales de Haviland Intercommunale pendant la législature en cours

3. Politique et organisation - Activités locales de prévention sanitaire - accord de coopération

Le bureau permanent prend acte de l'accord de coopération entre Wommel, Grimbergen, Londerzeel, Meise et Kapelle-op-den-bos, Logo Zenneland et Primary Care Zone Region Grimbergen vzw, afin de développer un travail local de prévention autour de la santé

4. Politique et organisation - Providentia - Assemblée générale 6 mai 2021 - numérique

Le Conseil du CPAS prend acte de la date de l'Assemblée Générale de Providentia, à savoir le jeudi 6 mai 2021, et du fait qu'elle se déroulera numériquement

5. Service social - Agrément - accord de coopération PIN asbl

Le Conseil du CPAS approuve l'accord de coopération entre l'asbl PIN, l'administration communale et le conseil du CPAS de Wemmel pour l'organisation du projet «une approche en chaîne coordonnée vers l'intégration pour les résidents ayant des besoins linguistiques et d'intégration»

6. Service social - Notification - location de logements Résidence Geurts

Le Conseil du CPAS approuve la proposition d'embauche temporaire ad hoc de groupes cibles spécifiques dans la Résidence Geurts via les services sociaux pour une période de 6 mois.

7. Personnel - Modification de la réglementation relative à la situation juridique

Le Conseil de la protection sociale approuve les modifications apportées au règlement sur le statut juridique du personnel communal et du CPAS.

8. Personnel - Modification du règlement de travail

Le Conseil de la protection sociale approuve les modifications apportées au règlement d'emploi du personnel communal et du CPAS

B. A HUIT CLOS

1. Agence immobilière sociale - Location de nouvelle emplacement Agence immobilière sociale

Le CPAS loue un 29e emplacement dans le cadre de l'agence immobilière sociale.

2. Agence immobilière sociale - Location de nouvelle emplacement agence immobilière sociale

Le CPAS loue un 30e emplacement faisant partie de l'agence immobilière sociale.

Le directeur général

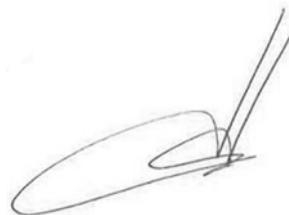
Au nom du CPAS,

Le président du CPAS

Audrey Monsieur



Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le xx/xx/xxxx.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.